



Conseil d'école du mardi 23 juin 2026

Personnes présentes :

- **Enseignants** : Mme BOULERY (directrice), M. CARTIER, Mmes SOUSTRE, SINTRE, MAYNARD (adjoints)
- **Municipalité** : M. LEMASSON (Adjoint), Mme MIMPONTEL (conseillère municipale)
- **Périscolaire** : Mme SANTANA (responsable du périscolaire)
- **ATSEM** : Mme DEVANNE
- **Représentants des parents d'élèves** : Mmes CHABLE, STENGER, DECHAUX-BEAUME, MÉTÉGNIER, GIROIR, MOUGAS

Personnes excusées : Mme WOLF (IEN de la circonscription de HV3), Mme JALABERT (enseignante), Mmes LAPLAUD, SCHOENECKER, GOSSELET et MOULINJEUNE (représentantes de parents d'élèves), Mme GIRY (DDEN)

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan du projet d'école et des actions menées
2. Santé : Présentation du protocole santé mentale, visites médicales
3. Bilan de la coopérative scolaire
4. Bilan des actions de l'association des parents d'élèves
5. Organisation de la rentrée scolaire de septembre 2026
6. Modalité de vote des élections des représentants de parents à la rentrée prochaine
7. Sécurité et travaux
8. Questions des représentants de parents

1. Bilan du projet d'école et des actions menées

Point sur l'ensemble des actions menées dans l'école dans le cadre du projet d'école établi et en lien avec les programmes de l'Education Nationale :

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Acquérir une culture littéraire et améliorer la compréhension orale et écrite / Acquérir une première démarche citoyenne

Bibliothèque municipale :

- ▶ Prix « je lis, j'élis ». Participation de toutes les classes de l'école à ce prix départemental qui consiste à voter (comme lors d'une élection) pour son livre préféré parmi une sélection de 4 livres. Cette année, c'est le livre *Grrrizzly* de Hervé

le Goff qui a gagné pour l'école maternelle de Saint-Léonard. Au niveau départemental, c'est le livre *Loupito : palmiers et coquillages* de Magali Clavelet (arrivé en deuxième pour notre école).

- Lectures des grands : Les élèves de Mme Desroches ont lu des histoires, qu'ils avaient préparées en amont, aux élèves de la classe de Mme Jalabert. A venir : lectures par les élèves de Mme Mortessagne pour les élèves de la classe de M. Cartier.

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Favoriser la découverte de films en salle et engager les élèves dans une première expérience artistique et culturelle

Cinéma : Les élèves ont pu assister à trois séances de cinéma au cours de l'année scolaire, offertes par la municipalité. A noter que ces séances ont pu être maintenues grâce à la municipalité qui a su mettre en place une solution de repli lors de la fermeture de la salle de projection.

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Expérimenter et coopérer pour créer des objets en volume / Réaliser une notice technique

Projet entre le Fab'lab du collège et la classe de M. Cartier : le projet « course de doudous » mené tout au long de l'année scolaire entre les deux structures a été menée à terme puisque la course a eu lieu le 28/05/26 au collège. Les doudous des élèves de maternelle ont pris place chacun dans une voiture « tunée » par les maternelles et conçues par les collégiens. Cette collaboration devrait se poursuivre l'année prochaine sur une autre thématique.

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Découvrir le monde du vivant en observant les différentes manifestations de la vie végétale

Plantations. Le projet de plantations dans la cour à l'aide des espaces verts de la commune s'est poursuivi. Plusieurs plantations ont pu être réalisées au cours de l'année (bulbes, herbes aromatiques, fleurs comestibles...). Ce projet devrait être poursuivi l'année prochaine.

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Se familiariser avec différentes formes d'expression artistique / Découvrir des espaces et architectures variés / Découvrir un moyen de transport

Sortie à Limoges.

- Chaque classe s'est rendue au Craft de Limoges (centre de recherche sur les arts du feu et de la terre) et a visité l'atelier de fabrication de céramique. Les élèves ont pu y fabriquer un médaillon en céramique lors d'un atelier.
- Les élèves ont ensuite découvert la gare des Charentes et la gare des Bénédictins à l'aide d'un intervenant de « Ville d'Arts et d'Histoire de Limoges ». Le trajet entre les deux gares s'est effectué en train (TER).

✚ **Objectif(s) d'apprentissage** : Développer l'intérêt et le goût de la lecture / Sensibiliser les élèves à l'environnement

Sortie à la médiathèque du Père Castor à Meuzac. Chaque classe s'est rendue sur cette structure où plusieurs animations sélectionnées par les enseignants ont été proposées aux élèves autour des livres et de la nature. En raison de la canicule, la sortie de la classe de Mme Jalabert a été maintenue mais écourtée (1/2 journée).

2. Santé : Présentation du protocole santé mentale, visites médicales

Protocole santé mentale : Un protocole peut désormais être instauré afin de faciliter le repérage et la prise en charge des élèves en situation de souffrance psychique. Il a pour objectif d'aider les personnels à identifier plus efficacement les signes de mal-être et à savoir vers qui se tourner lorsqu'une situation préoccupante apparaît.

Ce dispositif permet aux équipes de solliciter les deux personnels repères en santé mentale formés au sein de la circonscription et, si nécessaire, de s'appuyer sur l'expertise des professionnels sociaux et de santé.

Inscrit dans une démarche globale de promotion du bien-être à l'école, ce protocole s'articule autour de cinq étapes principales :

1. **Repérer**. Le repérage peut se faire par l'ensemble des personnels de l'école, les élèves, les familles. Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Exemples : baisse de résultats, problèmes d'attention et de concentration, changements d'humeur, retards, tristesse, agressivité envers soi-même ou les autres, élève qui parle de suicide dans une copie.
2. **Alerter** les autres personnels en charge de l'élève, les familles, les personnels sociaux et de santé de l'Education nationale
3. **Evaluer** : À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par une équipe ressource au sein de l'école, de la circonscription ou au centre médico-scolaire afin d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent, d'évaluer la gravité de la situation puis de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire.
4. **Adresser**. En fonction de la situation, l'équipe ressource peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe, notamment par son médecin traitant.
5. **Suivre** : Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel...

Visites médicales. Chaque élève cette année a pu bénéficier d'une visite médicale (par l'infirmière de la PMI pour les PS/MS et par le médecin scolaire pour les GS). Les TPS doivent attendre d'être en PS pour effectuer la visite médicale.

3. Bilan de la coopérative scolaire

Mme BOULERY, mandataire, procède au bilan.

La coopérative scolaire a pour but de financer différents projets au sein des classes et/ou de l'école (sorties, entrées de spectacle, musée, petit matériel, jeux...) au bénéfice des enfants.

Solde à la rentrée scolaire : + 4 252 €

Dépenses		Recettes	
Achats pour activités pédagogiques (livres, recettes, bricolage, projets...)	- 374.55 €	Participation volontaire des familles	+ 1 630 €
Adhésion à l'OCCE	- 262.50 €	Bénéfice vente des photos scolaires (individuelle)	+ 736.80 €
Frais de tenue de compte bancaire	- 22.20 €	Bénéfice vente des photos scolaires (groupe classe)	+ 399.30 €
Sortie ferme pédagogique (3 classes)	- 660 €	Don de l'association « Graines de Miaulétois »	+ 333 €
Spectacle « Mon meilleur ami »	- 650 €		
Spectacle « Le voyage de la petite graine »	- 650 €		
Sortie à Limoges	- 1 122 €		
Total dépenses :	- 3 741.25 €	Total des recettes :	+ 3 099.10 €

Solde au 23/06/2026 : + 3 609.85 €

Dépenses à venir :

- Sortie au Père Castor pour les 5 classes : environ 700€

4. Bilan des actions de l'association de parents d'élèves

- L'association de parents d'élèves « Graines de Miaulé tous » :
 - ▶ a mené plusieurs actions tout au long de cette année scolaire : vente de goûters les lundis, vente de sapins, marché de Noël, boum de la galette, vente de sacs, vente de plants et graines et organisation de la fête de l'école.
 - ▶ a reversé à l'école maternelle : 333 € (début janvier) et 667€ à l'élémentaire soit 1000€ pour les écoles.
- L'équipe enseignante remercie l'association « Graines de Miaulé tous » pour ce don et les actions menées notamment la fête de l'école qui permettent d'aider à financer des projets pédagogiques.

5. Organisation de la rentrée scolaire de septembre 2026

► Effectifs et organisation pédagogique envisagée pour la rentrée scolaire de septembre 2026 :

	TPS	PS	MS	GS	Total
Classe de Mme SINTRE	3	19			22
Classe de Mme BOULERY	4	18			22
Classe de Mme SOUSTRE			10	10	20
Classe de M. CARTIER			21		21
Classe de Mme JALABERT				22	22
Total	7	37	31	32	107

Effectifs et organisation pouvant être modifiés avant la rentrée en fonction des inscriptions/radiations durant l'été.

Les listes de chaque classe seront affichées dans l'enceinte de l'école le jour de la rentrée, le mardi 1er septembre 2026. Un mail devrait être envoyé le lundi 31 août 2026 en fin de journée à chaque famille pour les informer de la classe dans laquelle sera leur enfant (nom de l'enseignant et prénom des autres élèves).

Mme Maynard effectuera à nouveau la décharge de direction de Mme Boulery et le complément de service de M. Cartier. L'équipe enseignante reste donc inchangée et il en est de même pour le RASED. Mme Guybert, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante relationnelle et M. Gillie, psychologue scolaire restent également sur le secteur.

Mme Goulème Joëlle, ATSEM partie à la retraite cette année, sera remplacée par Mme Cynthia Duthiers et Mme Cindy Rahier renforcera également l'équipe des ATSEM. Au total, il y aura donc 5 ATSEM les matins et 4 les après-midis comme chaque année.

Les AESH qui interviendront à l'école maternelle à la rentrée prochaine ne sont pas encore nommées.

► Liaison GS/CP :

Dans le cadre de leur passage vers le cours préparatoire, les enfants de Grande Section ont participé à deux séances de prévention intitulées « Liaison GS/CP » (le 8 et 22/06). Ces temps d'échanges ont été animés par Mme Claire Guybert, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante relationnelle, et s'inscrivent dans le cadre des missions du RASED pour accompagner au mieux les élèves dans leur passage vers le CP.

De plus, il a été proposé aux élèves et aux familles de visiter les locaux de l'école Pressemagne (02/07/2026) et les élèves de GS iront dans les classes de CP pour permettre de se familiariser avec les locaux et les enseignants pendant que les CP reviendront en maternelle (29/06/26, le matin).

► Visites pour les nouveaux élèves :

- **Pour les PS :** une visite réservée aux familles le mardi 16 juin et un temps portes-ouvertes le jeudi 2 juillet après la classe.
- **Pour les TPS :** une visite le jeudi 2 juillet après la classe.
- **Pour les nouveaux MS ou GS arrivant d'une autre école :** des visites individuelles seront proposées
- **Pour l'ensemble des nouveaux élèves :** une matinée portes-ouvertes de l'accueil de loisirs périscolaire et du restaurant scolaire a été proposée le samedi 13 juin
- **Pour les élèves fréquentant la crèche ou étant gardés chez une assistante maternelle :** une visite a eu lieu le mardi 16 juin (assistantes maternelles) et était prévue le mardi 26 juin pour la crèche mais en raison des conditions climatiques, cette visite est annulée.

► Agrément piscine :

Comme chaque année, les GS auront un cycle natation de 10 séances durant la prochaine année scolaire. Il faut impérativement que des parents agréés soient présents lors de ces séances (au moins 2 par séance). Il est donc nécessaire que certains parents (grands-parents...) passent cet agrément qui est valable 5 ans.

Une information sera collée dans les cahiers et envoyée par mail concernant des dates des prochaines passations pour obtenir l'agrément. Les parents qui souhaitent s'inscrire doivent en informer la directrice.

Pour l'année scolaire 2026-2027, les créneaux piscine auront lieu les lundis pour la classe de Mme Jalabert et les vendredis pour Mme Soustre de la même semaine (d'avril à fin juin).

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont accompagné cette année les deux classes de GS.

6. Modalités de vote des élections des représentants de parents à la rentrée prochaine

Les élections des représentants de parents pour la prochaine année scolaire devraient se tenir au début du mois d'octobre. Depuis la rentrée 2022, il est possible d'organiser ce scrutin par voie électronique dans les écoles du premier degré. Dans ce cadre, les parents reçoivent un lien de vote par courriel et un QR code est également glissé dans le cahier de leur enfant afin de faciliter l'accès au vote.

Les écoles de Saint-Léonard souhaitent désormais adopter cette modalité, le vote par correspondance générant une importante consommation de papier et posant parfois des difficultés d'acheminement postal, notamment pour les familles séparées.

La solution technique retenue respectera le règlement général sur la protection des données (RGPD) et sera validée par le DASEN. Son financement sera assuré par la mairie.

Cette nouvelle proposition ne sera rendue possible que si un contrat de sous-traitance est signé entre le DASEN et l'éditeur de l'application numérique début septembre.

7. Sécurité et travaux

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat du four pour la cuisine de l'école afin de faire les ateliers cuisine.

► Demande de travaux par l'équipe enseignante :

- Est-il possible que le grillage de la cour (donnant sur la rue) soit changé car il est fragilisé à certains endroits ?
- Est-il possible de repeindre le couloir des grands ?

Réponse de M. l'adjoint chargé des affaires scolaires : La municipalité prend note de ces demandes.

8. Questions des représentants de parents

Questions à l'équipe enseignante

- ▶ Certains parents ont soulevé la question de dérives constatées de la part des enfants au coin balançoires. En effet, certains parents seraient parfois témoins ou victimes d'insultes à ce niveau.

La directrice : L'an dernier, nous avons déjà observé chez certains élèves des comportements similaires. Nous allons donc reprendre les règles avec eux. Il est important que les adultes présents puissent signaler immédiatement ce type de situation lorsqu'elle se produit, afin que nous puissions intervenir au bon moment.

Nous constatons régulièrement que des personnes extérieures à l'école s'adressent aux élèves pendant la récréation à travers le grillage. Il serait donc utile d'envisager une amélioration du grillage de la cour (brise-vue, grillage occultant...), en cohérence avec les travaux demandés précédemment.

- ▶ La question des siestes pour les élèves de moyenne section a été posée : certains enfants auraient besoin de ce temps afin d'avoir pour le reste de l'après-midi de meilleures dispositions pour les apprentissages.

La directrice : C'est une réflexion que l'équipe enseignante a fait pour la rentrée prochaine. La salle de sieste reste trop petite pour accueillir les élèves de PS et MS mais l'équipe réfléchit à une solution pour permettre aux élèves de MS qui le souhaitent de se reposer.

Questions à la municipalité

- ▶ Serait-il possible d'envisager la création d'un préau permettant une récréation en extérieur aux enfants par tous les temps ?

M. l'adjoint chargé des affaires scolaires : L'idée du préau est évidemment envisageable mais cela sera pensé lors d'une rénovation plus globale de l'école prévue normalement sur la fin du mandat actuel. Les bâtiments sont anciens et il y a des travaux de fond à réaliser.

La municipalité va réfléchir pour trouver une solution provisoire. Dans un premier temps, les brumisateurs en extérieur vont être pérennisés et généralisés sur l'ensemble des écoles.

- ▶ Serait-il possible d'envisager l'installation d'une structure de jeux à la Forestière adaptée aux moins de 6 ans ? Cette demande avait fait l'objet d'un accord de principe de la mairie lors du dernier conseil d'école l'année dernière.

M. l'adjoint chargé des affaires scolaires : Oui, c'est bien prévu. Les devis sont en attente de validation et la structure choisie.

- ▶ Est-il possible d'envisager qu'il y ait un point d'eau à l'extérieur où les enfants pourraient se rafraîchir lors des fortes chaleurs ?

M. l'adjoint chargé des affaires scolaires : Oui, cela va être envisagé mais à voir sous quelle forme.

La directrice : Il y a un robinet extérieur qui permet de rafraîchir les élèves si nécessaire (jeux d'eau avec un tuyau d'arrosage) mais il n'est pas laissé en accès libre aux élèves. Durant la récréation, les élèves peuvent rentrer boire s'ils le souhaitent en ayant demandé l'autorisation à un enseignant.

La Présidente du Conseil d'École,

Les secrétaires de séance,

Mme BOULERY

M. CARTIER

Mme STENGER